

Feuillets d'Église-Wallonie Numéro 3 avril 2019

Lors de l'assemblée générale annuelle d'Église-Wallonie, Joseph Pirson a présenté une communication sur la revitalisation de la démocratie par la parole et l'action citoyennes, propos de grande circonstance en cette période d'avant élections! Joseph Pirson est sociologue et philosophe de formation. Retraité de l'enseignement (de promotion sociale et supérieur). Il garde des activités de recherche et d'encadrement au sein du CIRTES (Centre Interdisciplinaire de Recherche Travail État Société) et du GIRSEF (Groupe Interdisciplinaire de Recherche sur la Socialisation, l'Éducation et la Formation). Il est secrétaire de la Commission Justice et Paix Namur-Luxembourg et membre du Comité LDH de Namur ainsi que du comité de pilotage de l'Université Populaire de la

Suite en page 2 en couverture

DÉMOCRATIE, SOCIÉTÉ MULTICULTURELLE, RECHERCHES SUR LA CONNAISSANCE ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA WALLONIE

Suite de la page 1

Coopérative Paysans Artisans. On trouvera le texte de cette intervention dans ce Feuillet.

Depuis de nombreuses années, la Fondation wallonne PM et JF Humblet décerne un prix pour mémoire ou doctorat. Selon le règlement du concours : « Les prix de la Fondation Wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet sont destinés à encourager les recherches qui enrichissent la connaissance ou le développement de la Wallonie. Sont pris en considération les travaux rédigés en langue française, tant en sciences humaines qu'en sciences naturelles, pour autant que le contenu wallon soit explicite. »

Nous reproduisons l'ensemble du dossier, précédé par le règlement du concours, concernant l'ensemble des prix depuis l'origine, en 1989 jusqu'en 2017. Ce dossier constitue, en quelque sorte, un angle de vue sur la recherche sur la Wallonie.

Suis l'intervention du Professeur Tilly lors de la remise des prix à l'Élysette, siège de l'Exécutif wallon, à Namur le 27 septembre 2018.

Membre de la Fondation Wallonne, le Professeur Tilly est professeur invité à l'UCL et à l'Université Saint-Louis Bruxelles.

Suite en page 48 en couverture

Revitaliser la démocratie par la parole et l'action citoyennes

Ios. Pirson

J'ai commencé cet exposé en vous demandant ce qu'évoquent pour vous les termes « *paroles et actions citoyennes* ». Je voudrais à ce propos renvoyer à deux exemples vécus, l'un en novembre 2018, l'autre il y a 30 ans quand je travaillais à la Coordination Européenne JECI-MIEC.

Il y a quelques semaines, alors que j'avais laissé tourner le moteur de ma voiture pendant quelques minutes, j'ai été interpellé rue du Lombard par une jeune dame me rappelant qu'elle habitait à côté et que c'était non seulement pour elle et sa famille, mais l'environnement urbain... Je l'ai évidemment coupé, et remarqué effectivement que mon attitude était tout à fait critiquable... a fortiori quand on prétend militer pour la transition écologique et économique! Il y a 30 ans j'avais été invité à Toulouse pour un rassemblement de délégués et de déléguées de la IEC Française pour parler de la « Recherche de sens dans une société plurielle ». Une lycéenne de Millau (elle avait 14 ans) avait alors mis en évidence l'importance de la désobéissance civile quand cela s'avérait nécessaire par rapport à certains domaines fondamentaux, comme la paix et la justice : elle allait par la suite faire des études d'Histoire, être animatrice au CCFD et affirmer ses préférences pour la théologie de la libération...Elle s'appelle Marie Bové!

Ces deux exemples simplement pour aider à développer une réflexion que je vous propose en trois temps : la dimension spatiale, la dimension temporelle ; enfin les niveaux d'engagement.

1. Le rapport aux territoires

On ne peut penser la citoyenneté sans enracinement: je parle de la nécessaire inscription dans un territoire, sans s'y enfermer. L'évêque catalan du Brésil Pere Maria Casaldaliga a écrit un petit ouvrage dans lequel il évoque ses origines et sa culture de base (« Encara avui respiro en catala », 1987) alors que nous connaissons son soutien aux communautés indigènes du Brésil et son appui à la théologie de la libération. En février 2018, à l'occasion de ses 90 ans, des amis ont présenté ses poèmes (très beaux sur le plan de la thématique et de la sonorité des textes! Une partie de ceux-ci ont par ailleurs été mis en musique et sont devenus des chants!), à la fois enracinés dans son pays d'origine et ouverts à la réalité des Indiens et des paysans avec lesquels il se bat depuis 50 ans. En dehors de la question religieuse, la maire de Barcelone Ada Colau a bien mis en évidence avec son mouvement En Comu (En Commun) le lien entre le combat pour les droits sociaux dans le contexte urbain et l'ouverture à d'autres peuples, d'autres cultures, que l'on vive en Espagne ou ailleurs.

Penser la vie citoyenne ne peut s'élaborer que dans cette relation à divers espaces, allant du local au global, du terrain restreint au plus vaste. On ne s'improvise pas citoyen.ne du monde.

Du local au global: comment vivons-nous? Au contact de qui? Que voulons-nous? Que refusons-nous? Cette question n'est, bien entendu, pas anodine alors que nous connaissons la situation au plan fédéral par rapport au pacte migratoire (« Notre peuple d'abord » comme l'ont clamé des groupes extrémistes. »).

À ce propos les analyses du sociologue américain Robert Putnam, déjà cité par ailleurs à propos de l'évolution sociétale aux USA posent une série de questions à nous Européens occidentaux sur l'avenir de nos démocraties (qu'il s'agisse de *Bowling alone: The Collapse and Revival of American Community*, publié en 2000 ou de *What with our Kids. The American dream in crisis*, 2015). Dans le premier ouvrage cité, il met en évidence le capital social qui lie les individus qui se reconnaissent membres d'une même communauté, mais rechignent à s'ouvrir aux migrants qui « ne sont pas comme nous ». Dans le second ouvrage, il questionne les réactions de membres des classes populaires et de la classe moyenne inférieure qui n'envisagent plus d'avenir meilleur pour leurs enfants que pour eux-mêmes...

Un autre défi me paraît posé par la prégnance du milieu urbain et l'urbanisation des campagnes, et par des années de politique menée dans le « tout à la voiture ». Quels sont les nouveaux rapports en construction entre monde rural et monde urbain. Dans une ville comme Namur, des contacts s'établissent avec des communes limitrophes en

4

vue de réfléchir à l'avenir de la ceinture verte. Cela invite à repenser également les dimensions de mobilité, d'aménagement du territoire, de politique de santé communautaire, d'éducation et de loisirs.

Un troisième défi me paraît l'articulation entre les dimensions économique, sociale et culturelle. Une coopérative comme Paysans Artisans ne s'enferme pas dans le localisme : la notion de circuit court vise à construire des liens entre communautés humaines soucieuses de réancrer la capacité de vivre, produire, et consommer autrement. Cela vaut aussi bien pour les contacts avec des coopératives siciliennes (agrumes, légumes, pâtes) que Crétoises (huile d'olive) ou Flamandes (produits de la mer récoltés dans le respect de l'environnement et des fond marins). Ce travail s'accomplit tout en développant réflexion, actions de formation et analyses de fond. L'Université Populaire rassemble plus de trente personnes dans ses séances de formation sur des thématiques précises, avec un public dont la moyenne d'âge est inférieure à 35 ans. Cela nous renseigne sur la capacité d'engagement des plus jeunes en Wallonie aujourd'hui et sur la base de pratiques réfléchies, analysées, confrontées à d'autres expériences. Ces actions s'enracinent dans un combat plus large contre un modèle de production et de consommation et pour une nouvelle culture de l'activité économique sur la base des valeurs d'échange et non sur le modèle de l'accumulation ou de la consommation compulsive.

2. Le rapport au temps, à la durée

Il est selon moi essentiel de distinguer les échéances et l'inscription dans différentes temporalités: qu'est-ce qui est souhaitable, réalisable sur le court, le moyen et le long terme? Nous vivons une époque marquée par le signe de l'immédiateté et par le refus de reporter la satisfaction de ses désirs, au nom d'un certain modèle de la consommation immédiate. Or l'action politique ne peut se réduire à la gestion du court terme ou de la satisfaction des différents publics, sans opérer une mise à distance pour définir ce qui relève de l'intérêt général, du bien commun et non d'intérêts purement particuliers.

Cela ne signifie pas que le court terme est sans intérêt! Certaines situations réclament des actions d'urgence, des engagements à la fois individuels et collectifs quand se produit une catastrophe ou face à des situations de détresse. Au plan citoyen, nous pouvons signaler les actes posés chaque jour par des femmes et des hommes, non seulement dans

des relations de voisinage, mais également par rapport à d'autres situations.

Il est cependant important de penser à plus long terme, de prévoir ce qui est nécessaire et réalisable dans le moyen terme. L'engagement coopératif et associatif témoigne d'un dépassement du modèle de l'immédiateté pour enraciner une action dans la durée. En éducation permanente, en éducation populaire comme disent les Français, le temps passé à échanger, à faire circuler la parole n'est jamais du temps perdu. Quand je travaillais dans le secondaire me reviennent les propos d'une lycéenne de classe terminale qui m'avait interpellé au moment des écotaxes: « vos amis vont faire perdre à mon père son boulot!... ». Avait suivi un temps important où la jeune femme avait pu expliquer que son père travaillait chez Solvay, fabriquait du PVC et était insécurisé par les perspectives de pertes d'emplois possibles dans son entreprise. Tout un travail d'échange et de clarification a pu être élaboré à partir de là.

Il en va de même pour l'action politique qui doit pouvoir dépasser le court terme et ne pas simplement se calquer sur un modèle de compétition locale (pour chaque centre commercial, ou pour bétonner certaines zones d'habitat avant l'application de nouvelles législations d'aménagement du territoire comme on le constate dans plusieurs zones périurbaines). Cela signifie une capacité de penser à plus long terme les relations ville-campagne, les aménagements de voirie et les perspectives de mobilité sans retomber dans le syndrome des voies rapides. Cela nécessiterait bien entendu une réflexion plus large sur les choix et les échéances dans une perspective d'intérêt général.

3. Les niveaux d'engagement

« Les mots justes trouvés au bon moment sont de l'action » affirmait Hannah Arendt dans son ouvrage Condition de l'homme moderne en 1961.

Cela ne signifie pas s'en tenir aux discours : il s'agit bien de mettre en œuvre notre capacité critique et réflexive, cela signifie une possibilité de se mettre à distance, de ne pas se laisser emprisonner dans des slogans ou des habitudes de pensée.

Il y a plusieurs niveaux d'engagement : du microsocial (la famille, le voisinage) au macrosocial (l'action politique, les ONG internationales) en passant par la dynamique coopérative et associative (niveau mésosocial) qui permet de tisser des alliances, de nourrir des

perspectives, des projets qui brisent l'isolement. Certains partis rêvent de casser la dynamique associative pour retrouver « le lien direct au peuple » et gouverner de la sorte des individus séparés, atomisés ou unifiés sur une prétendue identité naturelle. Cette attitude rappelle par ailleurs la manière dont l'Église entendait régenter la vie des individus et des couples, en normant des attitudes et des réactions qui vont de la vie intime à la vie sociale au sens large! Il ne s'agit pas ici de refuser la réflexion éthique, mais de contester la manière dont une institution prétend régir d'en haut les conduites de ses membres...

En ce qui concerne la question de la différence entre les Gilets jaunes et les Indignés ou Tout Autre Chose, je reviens à la distinction entre des réactions de groupes et la structuration en réel mouvement social qui suppose, à la suite de l'École de la sociologie de l'action déjà évoquée par ailleurs, trois éléments : le principe d'identité (qui sommes-nous et qu'est-ce qui nous relient), le principe d'opposition (contre qui et quoi nous battons-nous?) et le principe de totalité (que voulons-nous et quel est notre projet positif qui ne s'enferme pas dans la contestation?). Il est donc difficile de prévoir ce qui peut être annoncé comme modèle de nouveau mouvement. De même qu'il ne suffit pas de se dénommer « liste citoyenne » pour être en phase avec une dynamique plus large : comme citoyens et citoyennes nous avons intérêt à connaître des propositions, des éléments de programme plutôt que d'être invité.e.s à tout construire à partir d'une page blanche. Il s'agit là de la délicate question de l'articulation entre des aspects programmatiques clairs et une capacité de construction commune qui dépasse la simple consultation.

En conclusion j'invite une fois de plus à mettre en exergue le problème de la construction commune (coconstruction) et celui de la démocratie comme **exercice de coopération conflictuelle inscrit dans la durée.** Pour ce faire, il est indispensable de renouer des alliances et de recréer des réseaux où se tissent des projets dans différents domaines.

Une référence : *Trajectoires vers le bien commun. Boussole éthique pour toute décision politique, économique et citoyenne.* Commission Justice et Paix Wallonie-Bruxelles, 2018



Pierre-Marie et Jean-François Humblet

Reconnue d'utilité publique par arrêté royal du 16 juin 1987 •Verte Voie 20 •1348 Louvain-la-Neuve •010/45 51 22

Règlement des prix

de la Fondation Wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet

Article premier

Les prix de la Fondation Wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet sont destinés à encourager les recherches qui enrichissent la connaissance ou le développement de la Wallonie. Sont pris en considération les travaux rédigés en langue française, tant en sciences humaines qu'en sciences naturelles, pour autant que le contenu wallon soit explicite.

Article 2

Les prix sont attribués à des personnes physiques travaillant seules ou en équipe, âgé de 40 ans maximum au moment de la candidature.

Ces prix se partagent comme suit :

a) un prix annuel de 1000 Euro destinés à récompenser un mémoire de fin d'études de l'enseignement supérieur présenté

au cours des deux années qui précèdent l'attribution du prix.

D'autres travaux reconnus de qualité équivalente peuvent être pris en considération. Ce prix sera décerné pour la première fois en 1989.

b) Un prix triennal de 3000 Euro destiné à récompenser une dissertation doctorale présentée au cours des cinq ans précédant l'attribution du prix.

Ce prix sera décerné pour la première fois en 1991.

D'autres travaux reconnus de qualité équivalente peuvent être pris en considération.

Article 3

Pour être recevables, les candidatures sont introduites par écrit auprès du Conseil d'Administration avant le 31 octobre de l'année d'attribution du prix.

Elles sont accompagnées d'un premier exemplaire du travail et d'un texte d'une page dactylographiée justifiant la candidature au prix de la Fondation. Les travaux ne seront pas rendus.

Article 4

Les travaux déjà couronnés par un prix d'un montant équivalent ou supérieur ne seront pas pris en considération.

Article 5

Le Conseil d'administration se prononce sans appel sur la recevabilité des candidatures. Il notifie sa décision aux candidats avant le 1^{er} décembre de l'année du prix. Les candidats retenus remettent dans les quinze jours quatre exemplaires supplémentaires de leur travail. Le Conseil d'administration remet au Jury les travaux jugés recevables.

Article 6

Les travaux sont jugés par un jury pluridisciplinaire. Présidé par un administrateur de la Fondation, le jury comprend en outre quatre personnalités wallonnes de renom scientifique. Le jury décide à la majorité simple.

Article 7

Le jury peut décider de ne pas attribuer un prix ou de le partager entre plusieurs lauréats.

Article 8

Les lauréats des prix sont proclamés au cours d'une séance publique de la Fondation.

Article 9

La Fondation pourra favoriser sous diverses façons la publication du travail primé. En cas de publication, la mention « Prix de la Fondation Wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet » figurera sur la page de titre.

Article 10

Le même prix n'est attribué qu'une fois au même candidat.

Article 11

Toute question d'application du présent règlement est tranchée souverainement par le Conseil d'administration de la Fondation.



Dans les sillons du W wallon deux surgeons symbolisent le jaillissement de la vie.

Inspiré par la dualité du patronyme de la Fondation, ce logo évoque le pluralisme de la Wallonie, sa diversité industrielle et rurale, la symbiose des populations enracinées chez nous de longue ou de fraîche date.

Ce logo est une création de Michel Olyff.

Créée en avril 1987 grâce à des fonds réunis par des amis et des proches de deux jeunes gens trop tôt disparus, Pierre-Marie et Jean-François Humblet, la Fondation Wallonne porte tout naturellement leur nom. Son intitulé et ce double patronyme dessinent tout un programme. D'une part, la Fondation est wallonne; elle veut concourir à un renouveau du pays wallon, contribuer à la construction et à la reconnaissance de l'identité wallonne, au-delà des cloisonnements politiques et idéologiques. D'autre part, les noms des deux jeunes disparus, Pierre-Marie et Jean-François Humblet, plus qu'un rappel de projets brisés, marquent une volonté de renaissance, sont un appel à l'espérance: la Fondation s'adresse d'abord au monde des jeunes pour les interpeller. Que signifie être wallon aujourd'hui et demain? Quels sont les enjeux de cette construction d'une Wallonie, enfin sortie du marasme, consciente de ses valeurs passées et présentes, largement ouverte sur l'Europe, sur la francité internationale et sur le monde, accueillante aux populations nouvelles qui l'enrichissent? Comment construire une image positive, jeune et dynamique de la Wallonie, condition indispensable d'un renouveau. C'est cette dernière orientation vers la jeunesse qui a commandé l'implantation de la Fondation à Louvain-la-Neuve, lieu de la plus forte concentration de jeunes dans la région...

Prix 1989 (Mémoires)

Roland GAUVRY, À propos de Anciaux, Beaucarne, Cabay... ou l'A.B.C. d'une Wallonie chantée, Mémoire de licence en philologie romane, Université de Liège, Liège, 1989.

Les musiciens, et avec eux les chanteurs possèdent cette faculté de pouvoir devenir rapidement de puissants ambassadeurs culturels de régions ou de réalités méconnues, inconnues ou tues. En Wallonie, malgré la pénétration de la chanson anglophone dans les médias, un Julos Beaucarne a réussi, sans renier sa « région- alité », à faire entendre sa poésie et sa musique. Après lui et autour de lui, de nombreux créateurs wallons, sensibles à une semblable recherche de qualité artistique, ont tenté de se faire entendre et de faire mieux entendre leur région, la Wallonie. Parmi ceux-ci, Philippe Anciaux et Guy Cabay, avec des techniques et des thématiques dont les différences constituent et confortent l'exemplarité de leurs démarches, fournissent une illustration à la fois de la richesse du patrimoine culturel de notre région (diversité de ses identités, force de son caractère et vitalité de sa créativité) et de la relative pauvreté du succès qui sanctionne finalement une telle production.

L'étude vise autant à informer de l'existence d'artistes en Wallonie, aux œuvres de qualité, aussi originales qu'attractives, qu'à sensibiliser, au-delà de tout cloisonnement des publics, à un ensemble de réalités, linguistiques et culturelles, mais aussi historiques, sociales et politiques, dont trop ignorent encore qu'elles déterminent à la fois la spécificité wallonne, l'identité des Wallons et la réalité de la Wallonie de demain.

et

Arnaud GAVROY, *Pensée et itinéraire politiques de François Bovesse. 1890-1937*, Mémoire de licence en histoire, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1989.

Politiquement, la Wallonie s'impose aujourd'hui comme une réalité irréversible. La région wallonne a des institutions, un gouvernement, un budget et une capitale. Mais qu'en est-il du sentiment wallon, ou plus précisément, du sentiment et de la volonté de partager un même passé et de participer à un même devenir ? À l'image de l'Europe, l'institution wallonne ne risque-t-elle pas de se situer comme une superstructure au-dessus de la masse ? Il appartient aux historiens — et c'est dans cette perspective que ce travail se situe — d'effectuer un travail de réappropriation du passé, garant d'une nouvelle dynamique.

Wallon et Namurois dont le nom est célèbre, François Bovesse reste cependant mal connu en dehors de quelques stéréotypes. D'un intérêt évident pour l'histoire namuroise, sa biographie politique apporte égale- ment une contribution à l'histoire de la Wallonie (rôle joué dans sa défense sur le plan linguistique et militaire, ainsi que dans le mouvement wallon), à l'histoire de Belgique (participation aux gouvernements de 1931 à 1937, durant une période sombre) et à l'histoire de la francophonie (défense de la culture française et des liens privilégiés entre Wallons et Français).

Prix 1991 (Thèses)

André LETON, *Contributionà l'étude des conflits communautaires en Belgique*, Thèse de doctorat d'État en sciences politiques, Université de Paris II, Paris, 1989.

Au sein de l'État belge, la Wallonie a été de plus en plus confrontée à des conflits d'intérêts qui ont généré dans la vie politique belge une multitude de conflits communautaires. Comme ces conflits ont évolué au cours du temps, il était intéressant de mettre à jour les analyses qui avaient pu être faites sur des sujets spécifiques et de tenter une analyse globale de ces conflits permettant d'expliquer les événements politiques les plus récents en les resituant dans leur environnement et dans leur perspective historique. Cette démarche conduit donc à la mise au point d'une grille de lecture qui permette une bonne compréhension des conflits dans lesquels la Wallonie est engagée.

Ce travail paraît d'autant plus utile que les politologues qui publient des essais d'explication générale des problèmes communautaires belges sont essentiellement flamands, les chercheurs francophones choisissant d'autres priorités de recherches. Ainsi, les diverses évolutions de la théorie de la « consociational democracy », ou « démocratie de concordance », point de passage traditionnel pour les tentatives d'analyse globale de la vie politique belge sont devenues familières en Flandre, alors que les chercheurs wallons n'en parlent presque pas. Le fait ne serait pas dérangeant si le sérieux scientifique l'emportait toujours sur les passions. Malheureusement, la frontière entre la science politique et la politique est souvent franchie, même par des personnalités scientifiques de renom. Cette confusion des genres est regrettable, car, outre qu'elle n'enrichit pas la science politique, elle amène les milieux scientifiques étrangers à accorder du crédit à des thèses plus dignes de propagandistes du *Davidsfonds* que de chercheurs soucieux d'analyse rigoureuse de la réalité. Il était donc légitime de chercher à reprendre les apports incontestables de la théorie de la « *consociational democracy* », mais en évitant cette fois les analyses partisanes.

Après une première partie historique où l'auteur s'est notamment attaché à combler les lacunes des analyses anglo-saxonnes actuelles (sur l'attitude du mouvement flamand pendant la guerre, par exemple...), une seconde partie fait le point sur l'aggravation des conflits après les réformes constitutionnelles d'août 1980, à travers l'analyse d'une série de dossiers: sidérurgie, infrastructures portuaires, charbonnages, commandes militaires, télécommunications, politique énergétique, train à grande vitesse, emplois publics, etc.

Prix 1993 (Mémoires)

Arnaud PIROTTE, L'apport des courants régionalistes et dialectaux au mouvement wallon naissant. Une enquête dans les publications d'action wallonne de 1890 à 1914, Mémoire de licence en histoire, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1993.

L'historiographie présente habituellement le mouvement wallon comme un courant né en réaction aux premiers succès du mouvement flamand. Sans nier cet aspect, l'enquête menée ici à travers la presse d'action wallonne entre 1890 et 1914 et dans les actes des congrès wallons de l'époque, tente de mettre en lumière les sources et les valeurs plus positives du mouvement wallon. Ces sources positives ont été repérées notamment dans le puissant courant dialectal, dans l'engouement pour le folklore et le passé des peuples ou dans d'autres démarches de redécouverte d'un patrimoine wallon. Le travail montre l'éclosion d'une pensée régionaliste au milieu des ambiguïtés des combats de ce temps ; il analyse aussi les connivences existant avec les autres mouvements régionalistes européens, ainsi qu'avec divers courants artistiques et littéraires.

Prix 1994 (Thèses)

Philippe RAXHON, *La référence à la Révolution française de 1789 en Belgique (1830-1914). Le cas particulier de Liège*, Thèse de doctorat en histoire, Université de Liège, Liège, 1992-1993.

L'objet de cette thèse de doctorat est l'étude des fondements et de l'amplification de la référence à la Révolution française en Belgique, et plus particulièrement sur le territoire de l'ancienne principauté de Liège, certes pour des raisons d'économie documentaire, mais surtout parce que Liège connut sa révolution originale en 1789, et lia son destin à celui de la France en 1793. Principauté ecclésiastique indépendante, Liège fut réunie à la République française, avant d'être intégrée dans les Pays-Bas puis dans la Belgique indépendante. L'ancienne capitale vécut la transition révolutionnaire de manière particulièrement active, puisque cette transition conduisit à une désarticulation de la principauté de Liège, et à une remise en question de l'identité liégeoise, à la source d'une pesanteur mémorielle, d'une nostalgie exacerbée que nourriront le romantisme et l'expression néo-gothique. Remarquons que l'étude déborde largement ce cadre géographique, lorsqu'une approche comparative s'impose, mais aussi parce que, dans l'ordre de l'histoire des mentalités, il faut tenir compte de réalités culturelles, sociales, religieuses ou politiques qui débordent les frontières choisies. La constitution du corpus de sources a été déterminée par une large ouverture d'esprit sur la définition même de ce qu'il convient d'appeler les supports de la mémoire. Le document écrit et le document non écrit ont mobilisé toute l'attention de l'auteur, sans négliger aucune forme d'expression du souvenir. L'étude de la presse a permis une lecture, sur la longue durée, de la survie ou non de la référence révolutionnaire à travers une source de masse, et publique. Les Annales parlementaires, les livres, les brochures, les publications les plus diverses ont alimenté ce travail, ainsi que les archives de police pour le souvenir révolutionnaire dans le monde socialiste au XIXe siècle.

Mais cette dimension écrite du souvenir était insuffisante, et par l'approche du lieu de mémoire, par le regard posé sur la trace la plus modeste ou sur la tradition survivante, l'auteur a cherché à savoir comment s'articulaient les références révolutionnaires dans la mémoire collective. On pourrait voir dans les manifestations autres que littéraires du souvenir révolutionnaire un simple relais du discours historiographique ou politique. Il n'en est rien, car il y a une superposition de l'ensemble des supports qui donne sa configuration particulière à la mémoire révolutionnaire. Une quête des objets et des sites s'est donc imposée, dans les musées, mais aussi sur le terrain, dans les campagnes, les rues de Liège ou les cimetières

Prix 1994 (Mémoires)

Didier HENROTTE, Analyse du chômage frictionnel/structurel et de la courbe de Beveridge. Application aux Région wallonne et flamande, Mémoire de licence en économie, Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur, Namur, 1994.

En cette fin de vingtième siècle, les Régions wallonne et flamande, tout comme la plupart des pays de l'OCDE, font face à un taux de chômage élevé et persistant. De nombreux facteurs sont à l'origine de ce malaise. Pensons notamment à la faible croissance de la production, au manque de compétitivité à l'exportation, aux délocalisations, etc.

D'autres explications, de type micro-économique, sont également avancées par de nombreux chercheurs. Ces derniers mettent en avant les problèmes d'adéquation entre l'offre de main-d'oeuvre (la population active) et la demande de travail (les offres d'emplois). À travers ce mémoire, l'auteur a voulu analyser, pour les deux principales régions du pays, la relation entre le taux de chômage et le taux de vacances d'emploi (le nombre d'emplois vacants par rapport à la population active) en utilisant comme outil d'analyse la courbe de « Beveridge ».

Prix 1995 (Mémoires)

Thibaut HOGGE, *Patrie et enseignement : le récit du passé national dans les manuels d'histoire de Belgique destinés aux écoles primaires (1830-1914)*, Mémoire de licence en histoire, Université catholique de Louvain, 2 vol., Louvain-la-Neuve, 1994.

La recherche se base sur l'étude de plusieurs manuels scolaires d'histoire nationale du siècle dernier, moyens d'accès privilégiés à l'étude de la réalité quotidienne de l'enseignement de cette époque. Par une analyse qualitative, quantitative et iconographique, il tente d'approcher les moyens mis en oeuvre par ces livres d'école pour forger ou entretenir dans le cœur des jeunes élèves, sous le couvert du récit du passé de la Belgique, un sentiment national belge. Dans cette perspective, il examine en particulier la façon dont les manuels ont procédé pour affirmer et légitimer une nation belge et susciter une admiration et un attachement à son égard. Souhaitant vérifier le bienfondé des reproches que les ténors du mouvement wallon, tant au XIXe qu'au XXe siècle, ont régulièrement adressés au contenu des cours d'histoire de Belgique, jugés trop silencieux sur le passé wallon, il constitue également une tentative d'appréhender les conséquences de l'orientation patriotique des manuels sur le récit du passé propre à la Wallonie. Ce travail souhaite ainsi introduire une réflexion plus large sur la nature de l'information que les jeunes Wallons du siècle dernier ont reçue du passé de leur région et sur la mémoire collective, qui de ce fait, a été créée.

La persistance d'un enseignement patriotique jusque tard dans le XXe siècle, associée à la très lente évolution des mémoires collectives en général, autorise les conclusions majeures du travail à susciter une interrogation sur la perception actuelle des Wallons de leur propre histoire.

Prix 1997 (Mémoires)

Laurent HENIN, *Le slalom belge. Étude du problème communautaire à travers la caricature politique (1961-1970)*, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1997.

Les années 1960 constituent un tournant décisif dans la marche de la Belgique vers le fédéralisme. C'est en effet durant ces dix années que le pays abandonne progressivement ses structures unitaires et s'engage résolument sur la voie de la communautarisation et de la régionalisation. C'est également à cette époque que les composantes culturelles, économiques et politiques de la nation se voient imposer un périlleux slalom entre les problèmes communautaires : querelle linguistique, affaire de Louvain, disparités économiques, réforme des institutions... autant de portes entre lesquelles Wallons, Flamands et Bruxellois, socialistes, sociaux-chrétiens, libéraux, Volksunie, F.D.F. et Rassemblement Wallon durent se faufiler.

Étudier les caricatures politiques publiées à cette époque dans 't Pallieterke, Pourquoi Pas ?, Combat, Wallonie Libre et Forces Wallonnes, c'est comparer l'impact et la perception des faits dans l'imaginaire collectif du Nord, du Sud et de la capitale. C'est reconstruire un univers mental volontairement manichéen à partir de dessins profondément moralisateurs, réducteurs, effrontés et chargés de stéréotypes. C'est accéder à l'expression à haute voix de l'opinion de la majorité silencieuse. C'est opter pour une lisibilité immédiate et une puissance synthétique et imaginaire que l'écrit atteint difficilement. C'est choisir une source parfaitement légitime et extrêmement utile pour l'historien des mentalités.

et

Marie-Hélène HERNOULD, Fonds social européen: politique de besoin ou besoin de politique? Analyse d'une expérience, Haute école Charleroi Europe. Institut Cardijn, Louvain-la-Neuve, 1997.

Depuis 1994, le Hainaut est éligible au titre de l'objectif 1 des Fonds structurels européens. Si la situation économique y est particulièrement dégradée, les problèmes qui s'y posent ne sont qu'une illustration particulièrement aiguë du déclin qui s'est amorcé en Wallonie dès l'après-guerre. L'objet du présent travail consiste à tenter de déterminer comment mettre en œuvre un développement démocratique intégrant toutes les dimensions de la réalité sociale.

La question sera traitée sous un angle particulier : celui du Fonds Social Européen dans le cadre d'un analyse des filières de réinsertion professionnelle mises en place en Hainaut Occidental. Cette approche qui peut sembler restreinte de prime abord face à la problématique du développement wallon ne l'est qu'en apparence : le Fonds Social Européen se veut en effet, dans ses modalités concrètes d'application et d'octroi de subsides, garant et reflet (complément) des politiques menées par les autorités concernées, ici la Région wallonne.

Ainsi derrière la question singulière du Fonds Social Européen et des filières mises en place se cachent d'autres questions plus fondamentales du point de vue du développement wallon : comment les objectifs de développement économique sont-ils conciliés et conciliables avec les objectifs de politique sociale et/ou culturelle ? Quels rapports entretiennent ces facteurs ? Sont-ils suffisamment articulés pour garantir un développement participatif et durable ?

Prix 1997 (Thèses)

Denise VAN DAM, *Les représentations culturelles et politiques. Le cas des dirigeants en Flandre et en Wallonie*, Université de Liège, Liège, 1995-1996.

L'étude porte sur les représentations des milieux dirigeants flamands et wallons. Étant entendu que l'imaginaire joue un rôle fondamental dans la construction de la réalité sociale, ici la Wallonie, l'enjeu est de cerner autant que possible le contenu des identités culturelles respectives et, dans une perspective comparative, d'en tirer les conclusions qui s'imposent du point de vue de l'identité wallonne.

et

Pierre VERJANS, Les matrices identificatoires à l'œuvre dans le Mouvement ouvrier chrétien à l'heure du déclin du cléricalisme (1968-1996). Les relais politiques des organisations ouvrières chrétiennes en Wallonie, 2 vol., Université de Liège, Liège, 1996-1997.

Le travail pose la question des relais politiques des organisations ouvrières chrétiennes en Wallonie durant la dernière génération. La méthode adoptée est celle de l'analyse structurale recourant à la construction de matrices identificatoires basées sur les oppositions mises à jour par Stein Rokkan et des articulations basées sur l'idée de priorité politique. Le terrain exploré est constitué par les attitudes politiques des principales organisations ouvrières chrétiennes depuis le distancement de 1968.

PRIX 1998 (Mémoires)

Muriel DEJEMEPPE, *Le taux de sortie du chômage en Wallonie : une étude empirique sur la dépendance à la durée*, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1996-1997.

Le travail contribue à approfondissement du diagnostic des causes du chômage structurel en Wallonie. Il démontre en effet que l'enlisement des chômeurs de longue durée en Région wallonne n'est pas la simple conséquence d'une période prolongée d'inoccupation entraînant, notamment, une démotivation et une détérioration des qualifications. Au contraire, il résulte principalement des caractéristiques individuelles des chômeurs, peu valorisées ou demandées sur le marché du travail et ce, déjà au moment de leur entrée dans le chômage. Cette analyse soutient ainsi l'explication du chômage structurel en termes d'inadéquation structurelle des qualifications entre l'offre et la demande de travail au détriment des personnes les moins qualifiées. D'autre part, ce mémoire insiste sur l'importance de poser un diagnostic des causes du chômage structurel avant d'évaluer l'efficacité des politiques en faveur de l'emploi. Le travail et ses développements ultérieurs, toujours en cours, ont ainsi permis de jeter un regard critique sur les mesures en faveur de l'emploi menées en Wallonie. Ils ont également permis de formuler une série de recommandations au niveau de la conception des politiques d'emploi.

et

Valérie ROUSSEAU, Fernand Flausch, Université de Liège, Liège, 1998.

Fernand Flausch, artiste liégeois contemporain, est l'auteur d'une oeuvre vaste et diversifiée, qui appartient au patrimoine culturel wallon. Outre une production mobilière, de style et de format divers, consacrée principalement aux thèmes de la ville, de la lumière et le bande dessinée, Flausch est également l'auteur de plusieurs réalisations monumentales décoratives et/ou publiques, disséminées un peu partout en Wallonie et à Bruxelles, et participant à l'intégration d'un art urbain au quotidien. C'est en 1969 que Flausch effectue sa première commande officielle, sous forme d'un panneau émaillé il-lustrant la relation communautaire, destinée au bureau du ministre Freddy Terwagne. Plus tard, il exécute diverses fresques pour des bâtiments publics de Spa, Liège ou encore Bruxelles. Son oeuvre la plus connue est sans aucun doute « la mort de l'automobile » prenant place dès 1980 dans le site du Musée en plein air du Sart Tilman. Par la suite, on retient encore, parmi d'autres œuvres, la décoration du plafond de la galerie commerciale « Opéra » (1982), ainsi que les fresques de la galerie « Belle Ile » (1995), toutes deux à Liège. L'artiste orne également la station de métro bruxelloise Ribeaucourt (1988 et le dôme de l'hôtel « Syru » (1989). A Liège, l'artiste participe en 1993 à la rénovation de la façade du cinéma « Churchill ». Récemment, c'est le mobilier urbain de la nouvelle Place Saint-Lambert qui alimente surtout les projets de Flausch.

PRIX 1999 (Mémoires)

Stéphane HAZEE, Le financement des grandes infrastructures publiques de la Région wallonne. Les infrastructures de communication, Université de Liège, 1997.

Le travail s'attache, d'une part, à étudier les contraintes budgétaires dans lesquelles la Région wallonne doit inscrire les politiques qu'elle décide de mettre en oeuvre ; il fournit, d'autre part, un examen approfondi des systèmes alternatifs de financement qu'elle a développés dans le secteur des infrastructures de communication pour tenter de dégager une marge de financement apte à répondre aux besoins qu'elle estime devoir prendre en compte à ce niveau.

D'un côté, il convient ici d'observer qu'une gestion qui veille à assurer la pérennité, à terme, de finances publiques saines, apparaît aujourd'hui comme une condition essentielle à la viabilité de l'institution régionale elle-même, et donc, plus largement, à une mise en oeuvre continue des politiques décidées et d'un développement durable pour la Wallonie et ses habitants. La maîtrise pleine et entière des dispositifs de financement extrabudgétaires — lesquels constituent l'objet principal de l'étude — se révèle à cet égard tout à fait déterminante.

PRIX 2000 (Mémoires)

Anne ROEKENS, *Le contentieux communautaire à travers la caricature politique belge (1971-1980)*, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, septembre 1999.

Le contentieux communautaire à travers son expression dans la caricature politique belge publiée entre 1971 et 1980 nous éclaire et aiguise nos connaissances sur le mouvement wallon. L'auteur exploite 750 caricatures et pénètre au plus profond des mentalités d'une frange déterminée de la société belge des années septante, décennie qui voit la Belgique négocier un tournant décisif de son histoire. En effet, c'est à cette période que celle-ci se mue en état fédéral dans lequel différents milieux régionalistes s'expriment à travers le dessin de presse.

Ainsi, des imaginaires collectifs s'exposent dans une vision ultra-subjective de la réalité. La caricature politique belge de cette époque nous livre non seulement la perception des Wallons et des Flamands les uns des autres, mais aussi l'image que chacun a de lui-même.

Cet angle d'approche des mentalités d'une époque révolue participe à la compréhension d'une Wallonie en marche. L'analyse des mentalités d'une époque révolue mène donc à la compréhension directe et indirecte d'une Wallonie en marche.

PRIX 2001 (Mémoires)

Pierre FONTAINE, *Jean Louvet. Lois sociologiques et spécificité littéraire*, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, janvier 2001.

La personnalité et l'œuvre de Jean Louvet ont amené l'auteur à réfléchir sur plusieurs questions liées aux perspectives culturelles et politiques de la Wallonie. Comme personnalité intellectuelle, artistique et militante, Jean Louvet a contribué à investir la réflexion sur le fédéralisme, mais il a surtout pris appui sur la Wallonie pour inscrire son oeuvre littéraire dans un cadre de société qui faisait sens.

Cette étude remplit deux objectifs. D'une part démontrer la cohérence d'une réflexion sociologique à l'égard d'une œuvre littéraire; d'autre part enquêter sur le champ littéraire wallon et rendre compte de la diversité culturelle au sein de l'espace francophone. L'auteur soulève et répond à deux questions : Comment l'activité culturelle contribue-t-elle à la réflexivité sur la société ? ; Comment l'organisation du sens et la lutte pour le monopole de celui-ci déterminent-elles les représentations et les rapports sociaux ? En définitive, ce sont les enjeux de la décentralisation culturelle et politique qui alimentent cette synthèse.

et

Laurent HENDSCHEL, Vers la substitution linguistique en Wallonie? Étude de quelques modèles de la substitution linguistique, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1999.

A-t-on suffisamment évalué l'impact sur la société wallonne du changement de langue qu'a connu notre pays au cours du 20° siècle ? Ce changement de langue est une réalité en train de se jouer sous nos yeux : dans les années 1930, environ 80 à 88 % de la population disaient s'exprimer préférentiellement en wallon. Aujourd'hui, les enquêtes s'accordent à dire que moins de 10 % des jeunes de moins de 30 ans s'affirment encore capables de s'exprimer en wallon.

L'impact culturel, socio-économique, psychologique, etc. de la convulsion linguistique qu'a connue notre pays demeure un terrain inexploré par le milieu scientifique wallon. Le présent travail lance à cet égard quelques pistes de réflexion, en s'inspirant des courants sociolinguistiques modernes. Parallèlement, il interroge ce silence de la linguistique wallonne sur l'inscription sociale de son objet et propose quelques amorces de réponse.

Le but avoué d'une telle étude est donc aussi de compléter une certaine tradition limitant l'étude du wallon à ses caractéristiques « purement linguistiques » (surtout dialectologiques et étymologiques) et à ses manifestations littéraires. D'emblée, l'auteur prend le parti de considérer les langues en présence en Wallonie comme des ressources culturelles parmi d'autres, qui doivent être gérées en harmonie pour contribuer à l'épanouissement d'une société.

PRIX 2001 (Thèses)

Thomas COOMANS, L'abbaye de Villers en Brabant. Construction, configuration et signification d'une abbaye cistercienne gothique, Racine-Cîteaux (Université catholique de Louvain, Louvain- la-Neuve), décembre 2000.

Les ruines de l'abbaye de Villers sont un des hauts lieux culturels du Brabant wallon et de la région wallonne qui les a d'ailleurs inscrites sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie. En faire l'étude scientifique — en combinant les méthodes historique, archéologique, architecturale, iconologique et comparative — consistait à contribuer de manière décisive à sa connaissance scientifique, prémisse indispensable à une mise en valeur touristique future.

Le livre publié par les Éditions Racine parvient à combiner les impératifs de l'édition scientifique et de la reproduction d'une iconographie variée et largement inédite. En 624 pages, avec près d'un millier d'illustrations (photos, plans, relevés, documents, etc.), l'abbaye de Villers devient beaucoup plus qu'un ensemble de belles ruines ; elles acquièrent leur dimension de pôle intellectuel et culturel au sein d'une région.

La thèse de doctorat suivante a également été primée par le jury à titre d'encouragement pour ce travail à la fois créatif et novateur, susceptible de renouveler la réflexion muséale en Wallonie.

Véronique DUCHENNE, Approche ethnographique des enjeux culturels du développement touristique de Treignes et de ses environs, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2001.

Treignes, petit village de 650 habitants situé au sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, est soumis, depuis quelques années déjà, à une politique intensive de développement touristique dans l'optique de lutter contre les affres du déclin industriel et un taux de chômage particulièrement préoccupant. Les attractions touristiques qui fleurissent dans la commune exploitent tour à tour les ressources naturelles et culturelles considérées comme typiques de la région. Ce travail prend pied à Treignes et ses alentours pour explorer une double problématique, inscrite dans le champ théorique et méthodologique de l'anthropologie de la communication.

D'une part, l'observation porte sur les modifications subies par l'espace rural sous l'effet de sa « mise en tourisme ». Il s'agit d'analyser les traits culturels qui sont mis en exergue (dans les musées, mais aussi, par exemple, dans les topoguides destinés aux promeneurs) et de problématiser le lien qu'ils entretiennent avec l'espace qu'ils cherchent à expliciter. Tourisme culturel et tourisme rural s'y conjuguent — effets de mode obligent —, et transforment l'espace rural en vaste support didactique et récréatif offert à la curiosité des visiteurs. D'autre part, ce travail conçoit et expérimente un dispositif méthodologique permettant l'observation des touristes avant, pendant et après leur passage dans la région. Ces observations permettront de comprendre comment l'espace rural, tel que remanié pour correspondre à sa nouvelle vocation touristique, est perçu et pratiqué par les touristes de passage. Au vu de la faisabilité de ce type de démarche, les prospections se concentrent sur une catégorie particulière de touristes, relativement peu étudiée par la sociologie du tourisme : les excursionnistes. Choisis expressément pour leur proximité culturelle avec le lieu visité — il s'agit bien de touristes wallons parcourant la Wallonie —, ces visiteurs d'un jour s'approprient les lieux qui leur sont proposés dans un but avoué de développement de leurs connaissances. L'observation montre toutefois, entre autres, que tant le contexte social de la visite (groupée) que la propension des attractions à se constituer en lieux de mémoire et de patrimoine conduisent davantage les visiteurs à « s'y reconnaître » qu'à les « connaître » (M. Augé).

PRIX 2002 (Mémoires)

Karim BOUSBAA, *L'informatisation communale*, Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, Namur, 2000-2001 (Institut d'informatique).

Aboutissement d'une maîtrise en informatique aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur, l'étude porte sur l'informatisation des communes wallonnes. Elle a été menée en collaboration avec la Direction générale des pouvoirs locaux du Ministère de la Région wallonne (DGPL) et envisage deux orientations susceptibles d'aider la Région wallonne à mieux informatiser ses communes.

D'une part, elle comporte une approche théorique analysant les spécificités de l'administration communale, du point de vue de l'informatisation (en ce compris un questionnaire d'une trentaine de pages destiné aux communes wallonnes afin de sonder la situation actuelle). D'autre part, elle présente un produit logiciel complet et fonctionnel, consistant en un tableau de bord récapitulant les réponses données au questionnaire mentionné *supra*.

L'étude fut par la suite le point de départ d'une étude de plus grande envergure menée pour le compte de la Région wallonne par des consultants privés.

PRIX 2003 (Mémoires)

Romain DUVIVIER, L'apport des théories de la croissance endogène à l'explication des disparités régionales de croissance : le cas de la Wallonie et de la Flandre, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2001-2002.

Quant au développement économique et social de la Wallonie, quelles peuvent être les raisons pouvant expliquer son retard relatif par rapport au Nord du pays ? Les travaux de l'historien Bairoch ont mis en évidence que la Wallonie était parmi les plus grandes puissances industrielles mondiales lors de l'indpendance de la Belgique. Aujourd'hui, elle est classée parmi les régions en retard économiques et, de ce fait, bénéficie de soutiens européens...

L'étude cherche à mettre en évidence certains éléments propres à la région wallonne qui permettent d'expliquer son retard relatif par rapport à la Flandre. Dans un premier temps, elle s'intéresse aux théories de la croissance endogène qui conduisent à isoler les facteurs généralement considérés comme « sources de croissance économique ». Partant de cet enseignement théorique, elle s'intéresse ensuite aux éléments sources de disparité entre le Nord et le Sud du pays pouvant expliquer le déclin relatif wallon.

Cette démarche permet de mettre en évidence un certain nombre de facteurs qui ont été défavorables au développement économique de la Wallonie et qui, par conséquent, permettent de comprendre la situation économique actuelle. En mettant en lumière les éléments qui pourraient contribuer au développement futur de la Wallonie, la réflexion ouvre également le débat sur les orientations que devraient prendre les décisions politiques en cette matière. Une telle réflexion semble essentielle à un moment ou la « volonté de mieux faire » semble bel est bien présente (« Contrat d'avenir pour la Wallonie ») et où le discours de certains hommes politiques du Nord du pays amène à penser que la Wallonie doit impérativement mieux faire : à l'avenir, en effet, elle pourrait n'avoir plus à ne compter que sur elle-même!

PRIX 2004 (Thèses)

Anne-Christine DA SILVA, *Sédimentologie de la plate-forme carbonatée frasnienne belge*, Université de Liège, Liège, 2004.

La Wallonie est une région qui depuis le XVIII^e siècle est étudiée par des géologues chevronnés qui ont permis un développement de cette discipline de manière exceptionnelle. Ainsi, la Wallonie a été une des premières régions du monde à se doter de cartes géologiques précises sur l'ensemble de son territoire. Cet intérêt précoce a conduit à la reconnaissance de nos roches à un niveau mondial. Ainsi, le terme Frasnien est utilisé par les géologues de tous les pays pour désigner les roches âgées de 376 à 382 millions d'années. Les termes Famennien, Tournaisien, Viséen, Dinantien et Namurien sont également internationalement reconnus et utilisés.

Au cours du Frasnien, la Wallonie, grâce au jeu de la tectonique des plaques, se trouvait à une trentaine de degrés de latitude sud. Le climat de l'époque est particulièrement chaud et le niveau des océans est élevé. La Wallonie apparaît recouverte d'un océan de nature tropicale au sein duquel se développent des récifs en abondance.

La thèse de doctorat présentée ici concerne l'étude de 14 affleurements répartis sur toute la Wallonie. Il s'agit de comprendre et de reconstituer les conditions environnementales qui régnaient à l'époque et l'évolution de ces récifs au cours du temps. La première partie de ce travail reprend une description précise de la nature des différentes roches observées et des fossiles (chapitre 4) et des différents paramètres chimiques (chapitre 5). Ces différents résultats descriptifs sont intégrés pour proposer une interprétation des environnements et de leur évolution au cours du temps en identifiant les variations du niveau marin (hausse et baisse du niveau de la mer) qui ont pu se produire (chapitre 6). Enfin, la combinaison des chapitres précédents con-duit a proposer une image de la plate-forme carbonatée wallonne et des changements qu'elle a pu subir au cours du temps (chapitre 7). Dans ce travail, nous testons également une technique qui est la susceptibilité magnétique (chapitre 8). Nous avons pu démontrer la validité de la technique pour effectuer des corrélations entre les différentes roches (ce qui est prépondérant à la compréhension des roches sédimentaires). Les données qui ont été récoltées et les différentes interprétations de ce travail permettent de mieux comprendre le fonctionnement de la technique et de pouvoir ainsi l'appliquer à d'autres roches. Un volume annexe propose un inventaire précis de chaque affleurement étudié, des roches qui y sont observées et des fossiles qu'elles contiennent, ainsi que de nombreux schémas explicatifs.

Cette thèse permet de mieux comprendre le passé géologique de la Région wallonne et plus particulièrement la période de 382 à 376 millions d'années et ses abondants récifs tropicaux. Les nombreuses descriptions et interprétations pourront être utilisées par d'autres géologues pour aider au développement de la Wallonie. Par exemple, la région wallonne a mis en place le renouvellement des anciennes cartes géologiques et ces données seront précieuses pour les cartographes. La Wallonie est également une région qui comprend de très abondantes exploitations calcaires (pour la chaux, les granulats) qui représentent un énorme impact économique. La compréhension des roches est indispensable pour que l'exploitation soit la plus rentable possible. De plus, d'un point de vue international, il est important de publier sur les affleurements frasniens remarquables de Wallonie pour maintenir l'intérêt qui leur a déjà été porté.

PRIX 2004 (Mémoires)

Andreia LEMAITRE, Les entreprises sociales d'insertion par le travail en Région wallonne face à l'institutionnalisation. Quels effets sur leurs objectifs et leurs ressources, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2004.

Ce mémoire est le fruit de l'engagement d'Andreia Lemaître dans un travail de terrain qu'elle a effectué sur le territoire wallon à partir de sa participation au Centre de Recherche Interdisciplinaire pour la Solidarité et l'Innovation Sociale (CERISIS-UCL) à Charleroi en tant qu'économiste.

La motivation de ce travail est d'enrichir la connaissance des multiples initiatives d'économie sociale actives en Région wallonne, qui, bien que peu connues, ont participé au développement des politiques publiques et semblent une voie de développement à considérer, dans un contexte de crise du couple traditionnel État - marché. En particulier, l'auteur s'est attaché aux initiatives actives dans l'insertion par le travail de personnes défavorisées, dans un contexte de dualisation croissante du marché du travail (entre travailleurs fortement et faiblement qualifiés) et de persistance d'un noyau structurel de chômage important. Enfin, le souhait d'Andreia Lemaître est que ce travail contribue au débat public, sur la manière dont les politiques publiques soutiennent ces diverses initiatives non lucratives de lutte contre l'exclusion sociale, un des grands défis sociaux de la région wallonne.

Mentions spéciales du prix du mémoire 2004

Mélanie DE GROOTE, *L'affaire de Louvain (1968) à partir de l'iconographie*, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2003-2004.

Ce mémoire se répartit en deux grandes sections. La première, théorique, traite de l'image, de la mémoire et de l'histoire : la question des images (création et réception) comme source pour l'histoire, celle de la mémoire et des questions qu'elle soulève dans un travail scientifique (mémoires collective, individuelle, officielle...) et enfin des méthodes d'analyse des images dans une visée historique. Avant de travailler sur une image précise, l'auteur se devait de mettre au point une méthode d'analyse scientifique et de s'inter- roger sur les questions épistémologiques relatives à l'image, à la mémoire, et à leur rapport à l'histoire en tant que discipline scientifique.

C'est dans cette perspective que, dans la deuxième section de ce travail, Mélanie De Groote a étudié la fresque monumentale de Claude Rahir¹, artiste wallon, et les problèmes linguistiques à Louvain dans les années soixante et septante, et ce comme application directe de la première partie, davantage théorique.

¹ Petites histoires d'une grande Université, rue de la Lanterne Magique, LLN, 1984.

Céline JANSSENS, Étude d'un Projet d'Exportation : Introduction de Chimay Fromages en Espagne,

Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, Namur, 2003-2004.

Ce mémoire traite d'un projet d'exportation vers le marché espagnol d'une entreprise wallonne, Chimay Fromages. Il a été réalisé en collaboration avec l'AWEX, Agence Wallonne à l'exportation, dans le cadre du programme « mémorant ». Ce travail se veut être un outil d'aide à la décision pour l'entreprise. Il vise à décrire la structure du marché, à déterminer si l'exportation vers le territoire espagnol est une orientation séduisante pour Chimay Fromages et à soumettre une réflexion quant à la manière de l'aborder. L'objectif est de communiquer à la société l'attrait que revêt pour elle le marché espagnol ainsi que ses atouts et ses faiblesses pour ce marché. En conclusion, l'auteur fourni, en fonction de ses résultats, des propositions de stratégies de pénétration.

PRIX 2005 (Mémoires)

Hélène SOYEURT, *Variabilité intra- et inter-races du profil des acides gras de la matière grasse du lait*, Faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux, Gembloux, 2004-2005.

Par une analyse statistique affinée, le travail étudie l'importance de la matière grasse du lait et ses composantes en acides gras saturés — en général mauvais pour l'alimentation humaine — et en acides gras insaturés dont les Omégas 3 — favorables —. Son étude montre les variations des chiffres selon les races et les variantes intra-races, ouvrant sur une sélection par l'héritabilité et la génétique. La race la plus favorable par son profil en acides gras se révèle être la Bleu Blanc Mixte de chez nous. Le travail est ainsi tout à fait original en ne limitant pas la sélection des bêtes à la matière grasse totale, mais en développant une étude de la composition de cette matière grasse permettant d'envisager une sélection animale axée sur la qualité nutritionnelle de cette matière. Il n'est donc pas question ici d'agir sur l'alimentation, par exemple en utilisant des graines de lin améliorant les Omégas 3, mais bien de valoriser la race la plus adéquate.

En ce sens, ce travail rencontre doublement l'objectif du prix de la Fondation : « contribuer au développement ou la connaissance de la Wallonie ». Terre d'élevage dans la plupart de ses régions, la Wallonie con- naît certaines difficultés face à la concurrence européenne, voire mondiale. Le mémoire primé permet de donner aux éleveurs des pistes de développement régional et international pour le lait, produit essentiel de leur labeur. Par ailleurs, l'étude permet de valoriser une race bovine qui fait partie du patrimoine agricole de la Wallonie, illustre son savoir-faire ancestral dans cette matière et contribue à valoriser positivement son image de marque au plan international.

PRIX 2006 (Mémoires)

Guillaume GODIN, Étude de la structure génétique d'une population de Formica polystena Förster (Hymenoptera : Formicidae), Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2004-2005.

Depuis quelques décennies, de nombreux biologistes ont montré que les fourmis rousses, *Formica polyctena Föster*, jouent un rôle majeur dans l'équilibre des forêts de l'hémisphère nord. Notamment, elles éliminent de nombreux anthropodes nuisibles et préviennent les explosions démographiques de ceux-ci. Ce dernier rôle rend ces fourmis particulièrement intéressantes pour les activités de sylviculture. En effet, des quantités impressionnantes de mètres cubes de bois sont perdus chaque années à cause des insectes xylophages, entraînant une perte nette pour l'exploitation sylvicole wallonne. Les fourmis rousses constituent donc des animaux non seulement à protéger, mais dont le développement des populations doit être favorisé.

PRIX 2007 (Mémoires)

Xavier FOLLEBOUCKT, La Presse de l'activisme wallon. Presse censurée et activisme wallon en Belgique occupée (1914-1918). Représentations et revendications, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2006-2007.

Le travail a pour objet l'activisme wallon durant la Grande Guerre, à travers l'étude de la presse censurée. En 1914-1918, le territoire belge est occupé dans sa presque totalité par les Allemands, qui imposent une censure à la presse et exercent sur elle une influence directe.

L'étude s'attache, dans un premier temps, au phénomène particulier de la presse belge censurée, afin d'en comprendre les mécanismes, les principes et les enjeux. Dans un second temps, l'analyse focalise l'attention plus spécifiquement sur la presse de l'activisme wallon. L'activisme wallon, mouvement de revendication minoritaire au sein du Mouvement wallon, agira à cette époque pour faire connaître ses objectifs et réaliser son projet pour la Wallonie, avec le soutien de l'occupant. Dans cette optique, les activistes publieront plusieurs journaux destinés à diffuser leur message et à appuyer leur action. L'Avenir Wallon, Le Peuple Wallon et L'Echo de Sambre et Meuse sont ainsi les représentants journalistiques du mouvement activiste wallon. Un autre journal militant wallon, mais non-activiste, L'Opinion Wallonne, est également étudié afin de situer le phénomène de l'activisme wallon au sein du Mouvement Wallon dans son ensemble, d'en comprendre les inspirations, les revendications et les réalisations.

et

Guillaume DE MARNEFFE, *Les performances économiques des anciens bassins d'industrialisation en Europe*, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2006-2007.

La recherche a pour objet de comparer des performances de la Wallonie avec celles d'autres anciens bassins industriels européens. Elle permet de réaliser un diagnostic comparatif du processus de reconversion de l'économie wallonne. Les moins bonnes performances économiques de la Wallonie par rapport aux autres anciens bassins industriels européens sont réelles. Des pistes de reconversion basée sur les expériences d'autres anciens bassins sont proposées : une utilisation plus active des fonds structurels européens en faveur de la création d'entreprises et de la formation.

PRIX 2008 (Mémoires)

Marie DESCAMPS, *Approche d'un gisement d'économie d'énergie par la rénovation du secteur résidentiel wallon*, Université de Liège, Liège, 2007-2008.

L'habitat belge à proprement parler se caractérise essentiellement par la multiplication des maisons dites « 4 façades » ou de l'habitat « pavillonnaire ». Ce type d'habitat est particulièrement énergivore, tant par sa forme, sa dispersion que par sa localisation. Le niveau d'isolation thermique globale K imposé actuellement en Région wallonne (K 55) est extrêmement peu sévère,,,, mais pourtant faiblement respecté. On estime que moins de 20 % des nouvelles constructions respectent cette norme d'isolation K55. De plus, cet indicateur est incomplet par rapport au bilan énergétique global du bâtiment, puisqu'il ne concerne que l'isolation thermique globale, sans tenir compte des pertes de ventilation, des apports solaires, de l'énergie primaire, etc. Le potentiel de rénovation des logements existants est donc clairement à mettre en évidence. Ce travail est dès lors ciblé sur la rénovation des logements et la détermination d'un potentiel global de rénovation. Quelles sont les actions les mieux ciblées et les plus efficaces à mener à bien, tant du point de vue des pouvoirs publics ou que du particulier ? Selon la situation géographique et la typologie architecturale, quels sont les meilleurs choix à poser pour optimiser l'efficacité des mesures mises en œuvre et garantir leur fiabilité économique ?

Le mémoires suivant a également reçu une **mention spéciale** du jury pour un travail de grande qualité scientifique et formelle ouvrant des perspectives de recherche pertinentes sur la connaissance et le développement de la Wallonie.

Chiarella MATTERN, *L'Église évangélique de Pentecôte Beulah à Seneffe : croyance, famille et combat spirituel*, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2007-2008.

La Wallonie, comme toute autre région du monde, s'inscrit dans un décor globalisé dont la lecture ne peut se faire sans l'observation de la pluralité qui le compose. Elle est caractérisée par une importante multiculturaliste, car elle est un des points d'aboutissement de trajectoires migratoires souvent fastidieuses trouvant leur source aux quatre coins du monde. Les enjeux et conséquences de ce processus sont nombreux pour la région. En effet, tout au long des différents parcours migratoires, ces personnes emmènent avec elles culture et religion, langue et habitudes de vie. Ainsi, l'on observe dans la plupart des villes wallonnes l'apparition de réseaux et dynamiques regroupant les immigrés issus d'un même pays, tentant de combiner identité d'origine et nouvelle identité. C'est dans ce contexte d'instabilité et d'insécurité que se développe, depuis 1990, une multitude d'Églises « pentecôtistes » dans toutes les grandes villes wallonnes. Ces Églises présentent autant de lieux où le fidèle nouvellement arrivé peut retrouver la cohérence et l'apaisement de ses nombreuses blessures. Religion syncrétique, celle-ci intègre dans sa doctrine des éléments propres aux formes occidentales de modernité, ce qui tend à l'ancrer profondément dans nos régions. À travers l'étude d'une Église pentecôtiste située dans le Hainaut, ce mémoire anthropologique tente d'éclairer une facette de la Wallonie jusqu'ici peu documentée et pourtant fortement développée dans la région.

PRIX 2009 (Mémoires)

François RANDOUR, Parlementarisme régional et construction européenne : Comment le Parlement Wallon et le Parlement de la Communauté française de Belgique s'adaptent-ils à la construction européenne ? Université Libre de Bruxelles, Institut d'études européennes, Bruxelles, 2008-2009.

Souvent présentés comme les « perdants » de l'intégration européenne, les parlements nationaux (et régionaux) sont récemment revenus sous la lumière des projecteurs. Le parlementarisme est ainsi présenté comme traitement de « premier secours » au déficit démocratique tant décrié ces dernières années. Plus particulièrement, le Traité de Lisbonne, et son protocole sur la subsidiarité et la proportionnalité, offre aux parlements un rôle nouveau : celui de « gardien » du contrôle de subsidiarité.

Cette recherche, réalisée quelques mois avant l'entrée en vigueur dudit traité, avait pour objectif d'analyser la manière dont le Parlement Wallon et la Parlement de la Communauté française de Belgique s'adaptent à la construction européenne. Peut-on observer le développement de structures administratives et politiques spécialisées sur les questions européennes ? Qu'elle est la perception des parlementaires régionaux et communautaires vis-à-vis de leurs nouvelles compétences ?

La situation de la Belgique est en effet particulière puisqu'elle possède des régions dites « législatives » également responsables de la transposition des législations européennes dans leurs domaines de compétences. Par ailleurs, la déclaration unilatérale n°51 du Royaume de Belgique annexé au Traité de Lis- bonne reconnaît aux chambres régionales/communautaires un statut égal aux chambres nationales.

À l'aune du débat portant sur le déficit démocratique, la question de l'adaptation des parlements régionaux à la construction européenne s'avère donc être un enjeu à prendre en considération pour les années à venir.

PRIX 2010 (Thèses)

Émilie CORSWAREN, De la ville à l'église. Musique et musiciens à Liège sous Ernest et Ferdinand de Bavière (1581-1650), Université de Liège, Faculté de philosophie et lettres, 2008-2009.

Cette réflexion historico-sociale sur la vie musicale liégeoise est élaborée en cinq grands volets. Son schéma structurel s'apparente à un jeu de zoom, alternativement ouvert sur la ville, resserré sur certaines de ses institutions musicales puis largement agrandi sur les mouvements des musiciens extra muros.

L'analyse se focalise d'abord sur les « ruptures sonores » créant l'événement dans le quotidien bruité de la ville et soulignant le rôle actif de la musique et du son, instrumentalisés par les différents agents du pou- voir. L'examen porte ensuite sur les églises liégeoises, en particulier sur le fonctionnement institutionnel de la maîtrise de la cathédrale Saint-Lambert et sur l'agencement liturgico-musical qui y prévaut. Dans les deux dernières parties de la thèse, le regard se déploie sur le mouvement des musiciens dans l'Empire et dans la ville de Rome. En suivant Ernest et Ferdinand de Bavière dans leurs déplacements entre les différents évêchés dont ils ont la charge, il est possible de saisir quelques traces de leur usage privé de la musique. Le dernier volet du travail a, quant à lui, permis de mesurer l'actualité du voyage formatif à Rome, d'en étudier les modalités et d'examiner l'éventuel soutien des institutions liégeoises à un tel perfectionnement musical.

Un dictionnaire biographique des musiciens actifs à la cathédrale Saint-Lambert de Liège entre 1580 et 1650 et/ou au service d'Ernest et de Ferdinand, doublé d'un catalogue des œuvres des compositeurs actifs à Liège et à la cour des princes-évêques constitue une annexe importante au travail.

PRIX 2010 (Mémoires)

Geoffroy MERTENS, La place de la musique traditionnelle wallonne dans la société contemporaine : étude de sa diffusion radiophonique, Université de Liège, Faculté de philosophie et lettres, 2009- 2010.

L'objet de ce travail est la musique populaire traditionnelle wallonne aujourd'hui, en termes d'identité culturelle. La Wallonie paraît très morcelée sur le plan de l'identité collective de tous ses habitants. Comment cette dernière se manifeste-t-elle au quotidien ? Quel est le rôle joué par la mondialisation, les mouvements de population, la place du dialecte wallon dans la société et d'autres influences culturelles extérieures ?

L'hypothèse de départ repose sur l'idée que le répertoire traditionnel wallon, du point de vue de sa diffusion radiophonique, et l'identité culturelle wallonne sont sensiblement liés l'un à l'autre. La musique populaire wallonne, dans les médias, semble se trouver dans la même situation que le sentiment culturel identitaire au sein de la société contemporaine wallonne.

Au cours de mes recherches, il est apparu qu'une musique populaire traditionnelle métissée, semblait prendre la place, dans les médias, de la musique populaire traditionnelle wallonne. L'émission de Didier Mélon, l'une des seules à s'être spécialisée dans le domaine de la musique populaire traditionnelle wallonne, est tout à fait représentative de ce phénomène. La part belle est faite à la « musique du monde », mais de ce fait il ne reste que très peu de place pour la musique populaire traditionnelle wallonne.

En Wallonie, la musique populaire traditionnelle semble souffrir de cette situation, alors qu'en Bretagne cela ne semble pas être le cas... La musique traditionnelle bretonne, forte du soutien du sentiment culturel identitaire breton, paraît ne pas être déstabilisée par cette concurrence. La mondialisation paraît avoir frappé plus fort en Wallonie qu'en Bretagne. La culture traditionnelle bretonne semble avoir mieux résisté à ces influences que la culture traditionnelle wallonne. Là ou la musique traditionnelle wallonne s'est fermée, en grande partie, à un métissage au contact d'influences extérieures, la musique traditionnelle bretonne s'est- elle tout à fait ouverte à l'extérieur. Cette différence paraît trouver son explication dans la prépondérance du sentiment culturel identitaire breton par rapport au sentiment culturel identitaire wallon.

PRIX 2011 (Mémoires)

Le prix 2011-2012 n'a pas été attribué.

PRIX 2012 (Mémoires)

Lucas GOSSIAUX, *Valorisation de la biomasse ligneuse issue de sites pollués en éléments - traces métalliques*, Université de Liège, Sciences et technologies de l'environnement, 2011-2012.

L'essor industriel amorcé au début du XIX^e siècle contribua au développement économique de la Wallonie, mais il a laissé des traces indélébiles dans notre paysage. Les éléments-traces métalliques (ETM), extraits des gisements, ont été dispersés dans l'environnement à des concentrations menaçant localement les écosystèmes en place et la chaîne alimentaire. Les sites pollués constituent aujourd'hui un héritage difficilement gérable de notre industrialisation. À l'échelle de la Wallonie, une partie de ces sites a déjà été réhabilitée, mais une superficie considérable ne sera pas assainie ni à court ni à moyen terme, pour des raisons économiques et techniques.

Ce travail s'intéresse au potentiel de valorisation de la biomasse ligneuse sur les sites pollués en ETM. Les arbres, en poussant, prélèvent des ETM dans le sol. Nous avons donc procédé à une campagne d'échantillonnage de morceaux de bois pour nous assurer que les concentrations en polluant dans le bois cadrent avec une valorisation énergétique ou « matière ». Nous avons ensuite envisagé des filières pour cette ressource : l'industrie du panneau de bois, l'industrie cimentière, l'industrie papetière, les chaudières à déchets de bois, les chaudières à combustibles humide. Pour ce faire, nous avons interrogé divers acteurs économiques wallons (CBR, Recybois, Cobelpa, Spanolux).

Ce travail constitue ainsi la première étude de faisabilité technique relative à la valorisation énergétique et « matière » du bois qui pousse sur site pollué en ETM à travers diverses filières. Les résultats sont encourageants et, bien que des études complémentaires soient nécessaires, prouvent qu'une valorisation est techniquement envisageable.

PRIX 2013 (Thèses)

Damien VANNESTE, Étude sociologique du travail de mise en œuvre de politiques urbaines dans trois petites villes wallonnes [Belgique], Université catholique de Louvain, Sciences politiques et sociales, Louvain-la-Neuve, 2011.

La thèse repose sur trois études de cas de mise en œuvre de politiques urbaines (régionales, fédérales et européennes) dans des petites villes wallonnes. S'il elle fait peu référence à l'histoire de la Wallonie et plus précisément, à l'histoire de ces villes étudiées, c'est pour mieux cerner l'objet précis du travail : en quoi le contexte wallon actuel permet une réflexion générale sur la ville, la démocratie et l'action publique.

L'originalité du travail peut se résumer en trois points. D'abord, il pose le problème de la démocratie locale en sortant de la classique conception intégratrice de la ville. Le caractère polycentrique de la vie urbaine wallonne (un réseau de petites villes et de villes moyennes) permet un tel point de vue, qui prend directement en compte la pluralité des appartenances socio-spatiales. Ensuite, il interroge le localisme à partir de la dynamique sociopolitique des jeux d'échelles institutionnels.

Le cas des villes wallonnes qui, outre le niveau communal, articulent le provincial, le régional, le communautaire, le fédéral, l'européen, représente une situation paradigmatique pour interroger ces contours de l'action publique devenus incontournables (même si parfois moins patents) dans de nombreux pays européens. Enfin, ce travail aborde la démocratie comme un travail collectif et politique ancré dans des dispositifs organisationnels, supports à ce travail en même temps qu'éléments de cadrage produisant des effets inattendus. Les jeux d'échelle précédemment évoqués véhiculent de tels dispositifs (des plans, des programmes, etc.) qui, souvent, comportent une dimension participative. Ces multiples dispositifs pensés à d'autres niveaux institutionnels, mais interprétés et mis en œuvre dans les villes wallonnes représentent des lieux privilégiés pour observer les reconfigurations des manières de « faire démocratie » et de penser le « vivre ensemble » aujourd'hui.

PRIX 2013 (Mémoires)

Mathieu VANWELDE, *Le chômage partiel : enjeux et évidence*, Université catholique de Louvain, Louvain School of Economics, 2012-2013.

La crise économique de l'automne 2008 a eu de graves conséquences sociales dans les pays de l'OCDE, caractérisées par de nombreuses pertes d'emplois. La réaction du marché du travail à la crise n'a cependant pas été identiques dans tous les pays. Dans certains d'entre eux, l'impact sur l'emploi a en effet été étonnamment peu élevé au regard de la récession. Le rôle potentiellement important du chômage partiel pour atténuer l'impact social de la crise a rapidement été pointé par certains observateurs. Le chômage partiel peut être défini comme un mécanisme de partage temporaire du temps de travail entre les travailleurs d'une entreprise, en période de difficultés économiques. Les réductions horaires ainsi engendrées sont compensées par des allocations de chômage. Le but du chômage partiel est donc d'éviter qu'une mauvaise passe conjoncturelle détruise des emplois viables à long terme. Le mémoire vise dès lors à cerner les principaux enjeux du chômage partiel, ainsi qu'à y apporter de l'évidence empirique. S'il ne traite pas directement d'un thème propre à la Wallonie et si la compétence de l'emploi était, à l'époque du travail, une compétence fédérale, il dégage néanmoins des pistes de réformes visant à rendre l'instrument « chômage » partiel plus efficace et qui pourraient aider la Wallonie à rendre son marché de l'emploi plus résistant face aux aléas de la conjoncture économique.

PRIX 2014 (Mémoires)

Pierre-François WILMOTTE, *L'organisation spatiale des pôles de compétitivité en Wallonie. Vers une nouvelle géographie économique du territoire wallon?*, Université de Liège, Faculté des sciences, Liège, 2013-2014.

Les pôles de compétitivité sont considérés comme la nouvelle politique industrielle de la Wallonie centrée sur l'innovation. Ils sont censés participer au redéploiement économique. S'il existe toute-fois de nombreuses évaluations économiques de l'efficacité économique de ces outils, il n'existe guère d'analyses géographiques, alors qu'une large littérature souligne l'importance de la distance et du territoire dans le développement de l'innovation.

En questionnant l'importance de la distance entre les acteurs des pôles de compétitivité (entreprises, centre de recherche, institutions publiques ou privées), il a été possible de proposer une nouvelle géographie économique du territoire wallon et de mettre en évidence les territoires compétitifs de Wallonie. En outre, les différentes analyses effectuées ont permis de mettre en lumières certains enseignements quant au « mal wallon », le saupoudrage sous-régional : les acteurs de l'innovation régionale ont développé des collaborations à travers toute la Wallonie...

PRIX 2015 (Mémoires)

Alice DUMONT, Évaluation du dispositif wallon des Maisons de l'Emploi, Université catholique de Louvain, École d'économie de Louvain, Louvain-La-Neuve, 2014-2015

Les Maisons de l'Emploi, qui centralisent les activités d'acteurs agissant en matière d'aide à l'emploi au sein d'une ou de plusieurs communes, ont fait l'objet de ce mémoire. Celui-ci propose une évaluation de la performance des Maisons de l'emploi à réduire le niveau de chômage en Wallonie, au niveau communal.

Sur la période 2000-2006, les résultats révéleraient une incapacité du dispositif à réduire en moyenne le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés : une commune qui abrite une Maison de l'emploi verrait le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés sur son territoire augmenter légèrement. Le dispositif des Maisons de l'Emploi, dont les services sont dorénavant ouverts à tous, et non pas uniquement aux résidents de la commune concernée, se serait retrouvé congestionné. Néanmoins, durant cette période, les Maisons de l'Emploi ont montré un réel succès en termes de fréquentation si bien qu'à partir de 2007, leurs services se combinent davantage avec ceux du FOREM. Le dispositif des Maisons de l'Emploi s'est peut-être montré plus opérant et important dans cette seconde phase, notamment pour soutenir les plans d'action du FOREM.

Ce travail propose une première approche pour estimer, sur base d'une analyse statistique, l'effet de cette politique en matière d'emploi. Reste à estimer l'impact de celle-ci en considérant toute la période sur laquelle les Maisons de l'Emploi sont actives.

PRIX 2016 (Thèses)

Pauline LAMBRECHT, *Une ingénierie pour l'étude de la proportionnalité et de la non-proportionnalité au début de l'enseignement secondaire*, Département de mathématique, Université de Namur, Namur 2016.

Ce travail de thèse est né de l'intérêt pour diverses problématiques au sein de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. L'une d'entre elles est la transition primaire-secondaire, une autre est l'apparent paradoxe qui existe entre la difficulté d'apprentissage de la proportionnalité et son utilisation abusive dans des contextes inappropriés. Or c'est une matière des mathématiques réellement utile à tout citoyen responsable dans notre société. La thèse propose d'analyser l'insertion d'une séquence didactique sur la proportionnalité dans les classes du début du secondaire. Celle-ci a pour enjeu d'amener l'apprenant à établir le lien entre phénomène linéaire, tableau de proportionnalité et graphique en ligne droite d'une part et phénomènes non linéaires, tableaux de données non proportionnelles et graphiques de fonctions non linéaires d'autre part. Pour cela, il est proposé aux élèves d'étudier, à partir de manipulations, la variation du volume d'un cylindre en fonction de sa hauteur dans un premier temps et en fonction de son diamètre dans un second temps. Cela permet d'observer et de construire avec les élèves les caractéristiques d'un phénomène proportionnel par comparaison avec un phénomène qui ne l'est pas.

PRIX 2016 (Mémoires, co-lauréat)

Sébastien FRANCOISSE, Estimation des aires de fauldes sur l'ensemble du territoire wallon par télé- détection aérienne (Lidar et orthophotographie), Bioingénieur, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2014-2015.

Du XVIe siècle au XIXe siècle, le charbon de bois a été le combustible dominant dans l'histoire de la sidérurgie wallonne. Il était utilisé pour la fusion du minerai de fer, l'affinage de la fonte, mais aussi pour les verreries, les fours à chaux et les briqueteries. Pour alimenter ces industries en charbon de bois, des « charbonniers » utilisaient la technique de la meule forestière. Cette pratique est responsable de l'introduction locale de charbon de bois dans les sols sous forêt à l'époque préindustrielle.

Actuellement, les traces des anciens sites de carbonisation sont encore bien présentes en Wallonie. Les sites correspondant à l'emplacement des anciennes meules forestières sont appelés «aires de faulde». Dans les champs, les aires de faulde forment des taches noires visibles sur sol nu grâce aux images aériennes. En forêt, elles sont caractérisées par un micro-relief d'une dizaine de mètres de diamètre. Il n'existait jusqu'à présent pas d'outil pour visualiser les aires de faulde sous les forêts wallonnes.

Depuis février 2015, le Service Public de Wallonie a fait l'acquisition de données topographiques de haute résolution sur l'ensemble du territoire wallon. À travers ce mémoire, il a été possible d'utiliser ces données pour créer un modèle capable de détecter le micro-relief sous couvert forestier. Le secret si bien gardé des forêts concernant ces traces du passé est désormais dévoilé. Les aires de faulde sont maintenant visibles sur l'ensemble du territoire wallon. 390.000 aires de faulde sont estimées à l'échelle du territoire.

900.000 tonnes de carbone charbonnier sont séquestrées dans les sols, ce qui représente pratiquement un pour cent du stock de carbone organique des sols de Wallonie. Ces résultats soutiennent fermement l'idée que la majeure partie des ressources en bois ont été allouées à la production de charbon de bois à la fin du XVIIIe siècle. Non seulement ce travail a révélé les reliques de l'histoire préindustrielle de la Wallonie, mais il a également permis d'estimer la quantité de carbone organique stocké à long terme dans les sols wallons.

PRIX 2016 (Mémoires, co-lauréat)

Élodie SAUR, Conception d'un observatoire du paysage dans la commune d'Attert par l'intermédiaire d'une journée de terrain. Conception d'un outil pédagogique prenant la forme d'une journée de terrain destiné aux classes d'étude du milieu à partir de la première année de l'Enseignement secondaire catholique, École normale catholique du Brabant wallon, Louvain-la-Neuve, 2015-2016.

Nous vivons aujourd'hui dans un milieu qu'on ne connaît pas, qu'on ne connaît plus. Pourtant ce milieu est en constante évolution et est souvent la source de frictions et d'incompréhensions entre les acteurs qui y résident. On sait aujourd'hui combien la préservation de l'environnement et du patrimoine est importante. Nos campagnes ne sont plus ce qu'elles étaient. La population qui y réside n'est plus la même qu'autrefois et elle ne cesse d'augmenter. Les communes rurales accueillent en effet de plus en plus d'habitants dont une bonne partie ignore les caractéristiques profondes de son nouveau lieu de vie. Dès lors, il s'avère impératif d'aller chercher dans le passé pour comprendre le présent, afin de pouvoir envisager au mieux l'avenir. Nous vivons dans un village sans connaître son histoire, sans nécessairement se rendre compte que celui-ci a évolué et ne cesse de changer. Prendre conscience de l'intérêt paysager et patrimonial de son lieu de vie, c'est s'attacher à celui-ci tout en devenant un acteur responsable. Et c'est notamment grâce à l'école, et particulièrement à travers le cours d'Étude du milieu, que les jeunes peuvent être amenés à mieux comprendre leurs lieux de vie et à devenir les acteurs responsables de demain.

Ce travail de fin d'études rencontre ces différentes attentes. Il comporte notamment une journée de terrain dans la commune d'Attert (Province du Luxembourg). Celle-ci s'adresse en premier lieu aux écoles, mais également à Monsieur et Madame tout le monde. Au cours de cette journée, les participants observent le milieu et, à l'aide de carnets de terrain comportant de multiples activités, prennent conscience de l'évolution de nos campagnes, ainsi que de l'importance de l'aménagement du territoire.

Afin de donner tous les éléments nécessaires à l'enseignant qui souhaite utiliser cette journée dans ses classes, ce travail comporte également une séquence de cours préparant la journée de terrain et respectant l'ensemble des prescrits légaux. Cette journée de terrain permet aux élèves de remobiliser les savoirs, savoir-faire et compétences vus en cours. Enfin, afin que l'enseignant puisse mobiliser les éléments nécessaires au bon déroulement de cette séquence et de la journée de terrain, un important contenu scientifique (sous forme de fiches thématiques) est également proposé. Ce travail a pour objectif de toucher un maximum de personnes, y compris les habitants et touristes se rendant dans la commune. Pour permettre cela, trois documents portant sur les bâtiments étudiés lors de la journée de terrain sont également disponibles. L'ensemble de ce travail représente donc un outil citoyen pour tout un chacun qui, désireux de comprendre le milieu dans lequel il vit, veut également le protéger.

PRIX 2017 (Mémoire)

Elena ROMMEL, Étude juridique sur l'usage des stéréotypes dans les médias. Analyse critique d'appréciation développée par des organes d'autorégulation, par les autorités administratives de régulation et par la Cour européenne des droits de l'Homme, Master en Droit, Université catholique de Louvain, 2016-2017.

Les médias sont essentiels dans toute société démocratique et sont indispensables à la promotion des valeurs telles que l'ouverture et le pluralisme qui caractérisent ces sociétés.

Toutefois, leur contenu influence également de manière importante notre perception de la réalité et façonne en profondeur les opinions, les attitudes et dans une certaine mesure les valeurs des individus.

Par ailleurs, le recours aux stéréotypes est presque inévitable dans le domaine médiatique. S'ils ne sont pas en tant que tels illégitimes, dès lors qu'ils correspondent à un processus de catégorisation spontané provenant de ce que la diversité est complexe et difficile à approcher, les stéréotypes peuvent toutefois constituer un réel danger pour la garantie des droits fondamentaux tels que le droit à l'égalité, le respect de la dignité humaine et l'interdiction de la discrimination. La régulation des contenus médiatiques apparait dès lors fondamentale.

Toutefois, notre arsenal législatif belge, la déontologie et les organes de contrôle, ne disposent pas, à l'heure actuelle, de définition satisfaisante de ce que sont les stéréotypes ni des limites à partir desquelles le stéréotype devient illicite.

Le présent travail a donc pour objectif de présenter un état de la situation afin de faire avancer la recherche dans la détermination de cette « ligne rouge » difficile à tracer entre la légalité et l'illégalité ou le caractère éthique et non éthique du recours aux stéréotypes dans les contenus médiatiques.

Pour ce faire, ce travail étudie les différents critères d'appréciation développés par l'organe d'autorégulation du secteur belge de la publicité (le Jury d'Éthique Publicitaire) et par l'organe de régulation de la Communauté Wallonie-Bruxelles (le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) lorsqu'ils sont confrontés à des plaintes relatives au caractère stéréotypé d'une publicité ou d'un contenu médiatique.

Cette étude est réalisée au départ d'une analyse de cas concrets.

Ce mémoire contribue de manière importante à la connaissance et au développement d'une Wallonie plus éthique et respectueuse des droits et de la dignité humaine, dès lors que la matière n'est pas seulement juridique, ni purement objective, mais se veut aussi éthique et éminemment sociale, appelant la construction d'une éthique des médias et d'une réflexion qui doit s'ancrer dans le monde actuel et l'évolution des mentalités.

Mercuriale FONDATION WALLONNE: PIERRE TILLY, Une société multiculturelle en Wallonie fondée sur des valeurs démocratiques: un défi majeur à l'heure de la recrudescence des populismes et extrémismes.

L'arrivée massive de populations de migrants en Europe ces dernières décennies s'est accompagnée de l'émergence d'un programme largement soutenu par les forces politiques de centre-gauche, celui d'une « société multiculturelle ». Ce multiculturalisme a débouché sur un échec cuisant miné de l'intérieur par des sociétés fragmentées et des ghettos sociaux où aucune intégration ne s'est produite et où les frustrations réciproques des habitants de longue date et des immigrants se renforcent plutôt qu'elles ne s'apaisent1. C'est particulièrement vrai pour les populations originaires de pays islamiques, dont la deuxième et la troisième génération sont parfois plus hostiles vis-à-vis des sociétés occidentales et de leurs valeurs que leurs parents2. Mais sur un plan plus général, en Wallonie comme ailleurs, la tolérance et l'ouverture aux autres sont des vertus bien malmenées par la recrudescence des populismes et extrémismes divers dont les discours séduisent des milieux socio-économiques divers. La question migratoire est régulièrement présente dans les médias ou lors d'autres forums comme les réseaux sociaux au point d'occuper une place surdimensionnée, presque indécente, dans l'espace public. Il s'agit certes d'une question vitale pour celles et ceux qui considèrent que les droits humains sont gravement menacés dans leur fondement comme dans leur existence en raison de la (re)montée des populismes et des mouvements de repli identitaires. Mais le débat ne manque-t-il pas de profondeur, notamment historique et philosophique.

Une Wallonie construite historiquement par l'immigration

Les vertus de la tolérance et de l'ouverture qui viennent d'être évoquées ont été périodiquement soulignées et réaffirmées lors d'événements

¹ HILLEBRAND, E, L'incontournable réorientation de la gauche européenne, in Revue Démocratie, 1^{er} avril 2008, p. 1.

² LESTHAEGHE R. (éd.), *Communities and generations: Turkish and Moroccan population in Belgium*, Brussels-The Hague, VUB Press, 2000.

commémoratifs. Portés par des objectifs fédérateurs, ils participent à la construction d'une identité wallonne ancrée dans des valeurs démocratiques fondamentales transmises de génération en génération. L'été 1996 peut être considéré comme un moment significatif de la volonté politique ou non de servir de détonateur vers une nouvelle marche en avant pour la société wallonne vers plus de générosité, de tolérance, de multiculturalité. En 1996, une succession d'événements festifs, culturels comme réflexifs s'égrènent pour commémorer un moment jugé fondateur dans la politique de l'immigration en Belgique, à savoir le 50° anniversaire des accords italobelge de juin 1946. Ils étaient censés servir de tremplin à une prise de conscience collective sur la nécessité d'un changement de cap. L'objectif déclaré était l'avènement d'une société multiculturelle, voire interculturelle, capable de ranger au rayon des douloureux souvenirs les phénomènes de racisme, d'intolérance, de rejet et de xénophobie qui avait marqué aussi l'histoire de l'immigration en Belgique.

Parmi ces moments de réflexion de 1996 qui peuvent encore faire écho en 2017, on relèvera un colloque organisé, le 28 septembre 1996 à Liège, autour d'un thème général « Wallonie, terre de couleur ». Dans son discours introductif, Robert Collignon, alors ministre-président du Gouvernement wallon, évoquait la question des valeurs en ces termes : « Il me paraît en effet tout à fait adéquat, à l'époque qui est la nôtre, que la société civile, les milieux intellectuels et autres, que chacun d'entre nous réfléchissions ensemble aux valeurs qui nourrissent notre société. » Robert Collignon ajoutait par ailleurs : « Quand nous qualifions la Wallonie de terre d'accueil, ce n'est pas là seulement l'expression de nos valeurs humanistes, c'est également un constat. Le constat d'une Wallonie qui, historiquement, est une terre carrefour et le résultat sociologique d'apports successifs de populations aussi diverses. »

Ce constat était posé en septembre 1996 après un demi-siècle de présence massive de l'immigration italienne en Belgique et dans la Wallonie industrielle en particulier. Il invitait aussi à s'interroger sur les fondements d'une véritable politique migratoire à (re)construire en regard d'un passé qu'il est tentant de résumer, sans les nuances nécessaires, autour de l'idée d'une société qui ignorait hier le problème à une autre enfin consciente de sa responsabilité en la matière. L'histoire de l'immigration en Wallonie serait marquée par le passage d'une absence quasi-totale de politique d'intégration des populations étrangères à une approche active et systématique en la matière depuis en gros les années 1990 par la mise en place d'une politique

d'intégration raisonnée et consensuelle³. Trop simple, trop beau pour être vrai. Reste que l'un des changements majeurs intervenus est bien le déplacement de cette politique du niveau national vers l'échelon régional en vertu du fédéralisme à la belge et des transferts de compétences qui l'ont accompagné.

Des discriminations durables qui persistent

Précisons ici qu'à nos yeux, les autorités publiques ne sont pas les seules responsables et en cause quant au sort réservé aux populations étrangères lesquelles ont profondément transformé par leur présence devenue permanente le visage de la Wallonie. La société civile au même titre que des citoyens de milieux divers ont joué son rôle tout aussi important dans cette histoire des relations avec l'Autre⁴. Une histoire qui n'est pas linéaire bien sûr, car le scénario n'est jamais écrit d'avance en cette matière comme dans d'autres. Ceci étant, des continuités en termes de discriminations peuvent toutefois s'observer dans la durée à propos de la situation générale des immigrés qui s'est longtemps résumée comme suit politiquement ignorés, juridiquement suspects, économiquement toujours nécessaires. À l'heure où la libre circulation des personnes représente l'un des principaux acquis de l'Europe communautaire, cette situation d'infériorité vécue par les étrangers vivant légalement sur notre territoire n'appartient pas totalement au passé⁵. Mais le débat s'est surtout déplacé sur la situation des migrants candidats ou non-réfugiés. En 2016, les centres d'intégration des personnes étrangères de la Région wallonne et le Ciré (Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Étrangers) se fendaient d'une carte blanche le 5 juillet 2016 dans laquelle ils rappellent le devoir de solidarité face à la crise des migrants : « Notre vision de l'inclusion sociale ne comporte ni cynisme, ni a priori, ni angélisme. Cependant, nous considérons, à l'appui de dizaines d'études, qu'au-delà de ce que réclame notre devoir de solidarité, les apports des populations étrangères à nos sociétés européennes sont indispensables. Nous demandons à ce que les politiques d'accueil soient concertées avec le secteur de l'intégration et les

³ Pour une analyse pertinente jusque dans les années 1980, voir BASTENIER A., L'État belge face à l'immigration : les politiques sociales jusqu'en 1980, Sybidi paper, n. 10, Louvain-la-Neuve, 1992.

⁴ BILLIET, J., CARTON A., HUYS R., *Inconnus ou malaimés ? Une enquête sociologique sur l'attitude des Belges à l'égard des immigrés*, Louvain, Polygraphed study, 1990.

⁵ ARRYN P., FELD S., NAYER A., *Discrimination à l'embauche en raison de l'origine étrangère*, *Contribution belge à la recherche comparative internationale du BIT*, ASTC, 1998.

réseaux locaux d'inclusion, dans le respect des demandeurs d'asile, des réfugiés, des associations et des travailleurs sociaux qui les encadrent.»⁶

Une politique d'intégration propre à la Wallonie

La réponse des pouvoirs publics en Wallonie a pris une nouvelle dimension à partir d'avril 2016 lors que le Gouvernement wallon décide de faire évoluer le parcours d'accueil en place en Wallonie pour les personnes étrangères primo-arrivantes⁷. Il prend désormais la forme d'un parcours d'intégration obligatoire. Ce dispositif vise une meilleure adaptation des primo-arrivants dans leur nouveau cadre de vie, l'augmentation des chances de participer au fonctionnement de la société, de mieux vivre ensemble, de trouver un emploi, une formation⁸. Contrairement à d'autres régions en Belgique ou en Europe, où le caractère obligatoire du parcours d'intégration est plus affirmé, la Wallonie semble avoir trouvé une voie médiane⁹. La seule obligation qui s'impose aux personnes étrangères qui arrivent sur le sol wallon est de se présenter à une sorte de guichet chargé d'établir un bilan personnel, de leur donner les informations utiles, notamment sur nos institutions, sur leurs droits et devoirs, et sur les possibilités qui existent en matière de formation.

Agir ensemble au travers d'une éducation permanente

L'action des pouvoirs publics est essentielle, nous l'avons dit. Mais elle est loin d'être suffisante sans la mobilisation d'autres moteurs d'intégration qui passe par les pratiques de terrain. L'éducation permanente¹⁰ constitue aux côtés de la famille, de l'école ou des associations socio-culturelles un outil précieux pour une prise de conscience des inégalités, pour questionner les rapports sociaux inégalitaires, et pour avoir une action de changement sur la société vers l'égalité. Sur le terrain, l'éducation permanente emprunte des chemins inédits et diversifiés qui s'appuient sur le quotidien et les aspirations des hommes et des femmes, leur volonté de participation et

⁶ Quand « accueil » rime avec « porte close » !, Carte blanche, Le Vif, 5 juillet 2016.

⁷ Décret du 28 avril 2016 qui a révisé le *Titre II* du décret initial du 27 mars 2014 instituant le Parcours d'accueil des primoarrivants. Voir le portail social de la Région wallonne :

http://www.wallonie.be/fr/actualites/le-parcours-dintegration-wallon-un-tremplin-vers-demain

⁸ L'évaluation du Parcours d'intégration wallon fait l'objet d'une étude en cours pilotée par l'IWEPS qui devrait se clôturer en 2019.

⁹ SACCO, M, TORREKENS, C, & ADAM, I., Circulation des idées et des modèles : les transformations de l'action publique en question. Le cas des politiques d'intégration, Paris-Louvain-la-Neuve, L'Harmattan - Éditions Academia, 2016.

¹⁰ ARCQ, E et BLAISE, E, L'éducation permanente en Communauté française, in Dossiers du CRISP, 43, 1996.

d'action pour plus de justice sociale. Parmi les objectifs principaux assignés au développement de la diversité culturelle ou interculturelle, on retrouve des missions que les pouvoirs publics assument également avec plus ou moins de bonheur avec les associations et organisations d'éducation permanente, à savoir contribuer à l'égalité des chances en offrant des outils d'éducation, permettant à un public fragilisé d'être davantage acteurs de leur propre vie et valoriser des cultures populaires.

Les pouvoirs publics comme les associations sont confrontés depuis plusieurs années à des questions identiques même si les solutions que l'on tente d'apporter de part et d'autre peuvent s'avérer différentes. Elles relèvent notamment de la conciliation entre une exigence universaliste et des pratiques particularistes ou communautaristes, l'équilibre entre des droits individuels et des droits collectifs. Comment les institutions publiques peuvent-elles rencontrer la diversité, favoriser l'interculturalité, gérer la valorisation des droits et le respect des devoirs démocratiques tout en veillant à l'insertion de chaque personne dans la vie sociale du groupe ou de la population locale ?

Il s'agit ainsi sans angélisme de célébrer et de valoriser la diversité en tant qu'atout, de promouvoir l'égalité des chances pour tous et une société plus solidaire en soutenant tous les types d'expression culturelle. Dans le domaine de la formation et de l'éducation permanente, beaucoup d'acteurs de terrain appellent de longue date à un renforcement des dynamiques locales, de quartiers et demandent de soutenir des approches d'innovations sociales, surtout pour les nouvelles générations. Ce que les associations de terrain par leur proximité peuvent faire en concertation avec les pouvoirs publics.

Mais c'est aussi un travail de sensibilisation et de formation en général qui doit continuer d'être mené inlassablement auprès des plus jeunes générations qui seront les principaux acteurs, demain, dans la construction d'une hypothétique, mais nécessaire société multiculturelle. Ce travail d'éducation permanente et continue doit permettre à tout un chacun de mieux comprendre et mieux connaître l'histoire des migrations pour concilier mémoire et diversité, mémoire et autonomie, mémoire et respect. C'est une étape nécessaire pour dédramatiser les conflits de différences et pour redonner sens et force à des valeurs vécues et promues susceptibles de servir une multiculturalité dynamique et interactive en Région wallonne intégrant l'héritage du passé pour mieux le dompter.

Suite de la page 2 en couverture

Sommaire

Jos. PIRSON, Revitaliser la démocratie par la parole et l'action citoyennes 3

FONDATION WALLONNE P.M. Et J.F. Humblet: Prix, règlement, mémoires et thèses nominés de 1989 à 2017

Mercuriale Fondation
Wallonne:
Pierre TILLY, Une société
multiculturelle en
Wallonie fondée
sur des valeurs
démocratiques: un défi
majeur à l'heure de la
recrudescence des
populismes et
extrémismes
39

Éditeur responsable : Luc Maréchal, Église-Wallonie, Louvain-la-Neuve